

Conditions générales

Application

Les conditions de livraison et de paiement suivantes sont applicables, sous réserve d'autres dispositions écrites.

Offres

Sauf avis différents, les calculs de prix des offres se basent sur des documents et des données complets, ainsi que sur des indications absolument claires et précises ne pouvant donner lieu à des malentendus concernant le contenu, la forme et les dimensions de l'ouvrage. Ces informations lient les parties.

Les offres formulées sur la base de données imprécises ne peuvent avoir qu'un caractère indicatif et n'engagent pas l'entreprise. Les offres sans délai de validité restent valables durant 90 jours.

Contrat de reproduction

Hélio-Cop S.A. s'engage à reproduire un document dont la présentation, le prix et les coûts annexes auront fait l'objet d'un accord préalable avec le client. Le traitement des données peut être facturé à part. Sauf convention contraire, Hélio-Cop S.A. n'est pas tenu de restituer les données et leurs supports.

Prix

Les prix proposés ou confirmés à défaut d'autre convention, s'entendent nets, TVA en plus. Les frais de transport ne sont en principe pas compris ; ils peuvent être facturés en plus. Les prix s'entendent sous réserve d'un renchérissement éventuel des matières premières qui pourraient intervenir avant l'achèvement de la commande. Toute modification de prix doit être annoncée au client.

Commande pour un tiers

Toute personne physique ou représentant d'une personne morale qui confie un mandat de reproduction pour le compte d'autrui ou qui demande de facturer la prestation de Hélio-Cop S.A. à un tiers est considéré comme le débiteur si aucun rapport valable de représentation n'est spécifié expressément.

Conditions de paiement

Pour toute commande jusqu'à fr. 100.- Hélio-Cop S.A. demande un paiement comptant. Sauf convention particulière, toute facture d'un montant inférieur à fr. 100.—se voit majorée d'un supplément de fr. 10.--.

Sauf délai différent expressément indiqué sur la facture, le paiement doit être effectué dans les 30 jours suivant l'établissement de la facture, sans aucun escompte. La marchandise livrée reste propriété de Hélio-Cop S.A. jusqu'au paiement complet de la facture. Hélio-Cop S.A. est en droit d'exiger des garanties de paiement, même après l'acceptation de la commande. A défaut de ces

garanties, il peut interrompre l'exécution de la commande. Les coûts échus deviennent immédiatement exigibles.

Pour toute commande exigeant une immobilisation de fonds, soit pour des matières premières ou de la sous-traitance, ou pour l'exécution de travaux qui s'échelonnent sur plus d'un mois, Hélio-Cop S.A. peut exiger des acomptes qui assurent la couverture des sommes engagées. Le montant des acomptes et les échéances seront définis dans la confirmation de commande.

Les papiers, cartons et autres fournitures acquis à la demande du client qui n'ont pas été utilisés dans un délai de 3 mois seront facturés, de même que les frais qui en découlent.

Délais de livraison

Les délais de livraison fermes n'engagent Hélio-Cop S.A. que si les supports de données lui parviennent dans les temps fixés. L'engagement de tenir les délais court dès la réception des données et prend fin le jour où la marchandise quitte l'entreprise.

Si les délais sont dépassés pour une raison indépendante de la volonté de Hélio-Cop S.A. (par exemple coupures de courant, défaut de matières premières ou tous cas de force majeure), le client ne peut pas annuler sa commande ni rendre Hélio-Cop S.A. responsable des dommages qui peuvent en résulter.

Refus de prendre la livraison

Si le client, dûment averti, ne prend pas livraison de sa marchandise dans un délai convenable, Hélio-Cop S.A. est en droit de la facturer; il peut l'entreposer, chez lui ou ailleurs, aux frais et aux risques du client.

Propriété des données et droit d'auteur du client

Les droits éventuels du client sur les données électroniques et le droit d'auteur sont préservés. A moins d'une convention contraire, Hélio-Cop S.A. n'est pas tenu de sauvegarder, d'archiver ou de remettre les données mises à sa disposition.

Droits de reproduction

La reproduction et l'impression de tous les documents, remis à Hélio-Cop S.A. par le client, ne sont faites que si ce dernier est titulaire ou a acquis au préalable les droits de reproduction nécessaires; cela est présumé.

Frais supplémentaires

Les frais supplémentaires occasionnés par le client ou un mandataire intermédiaire par rapport à l'offre (travail supplémentaire sur des supports de données fournis) seront facturés en plus.

Tolérances usuelles de la branche

Restent réservées les tolérances usuelles dans la branche en matière d'exécution et de matériel, notamment en ce qui concerne la précision de coupe, la fidélité de reproduction, les teintes et la

qualité des supports d'impression (papiers, cartons, etc.) Toutes les tolérances imposées à Hélio-Cop S.A. par ses fournisseurs sont également applicables à ses clients.

Livraison, emballage

En ville de Fribourg et dans le Grand-Fribourg, la livraison est comprise dans le prix fixé. Pour des livraisons par la poste, les frais postaux, ainsi que les frais d'emballage particuliers sont facturés en sus.

Réclamations

Les travaux livrés par Hélio-Cop S.A. devront être contrôlés à la réception. Toutes les réclamations concernant la qualité et la quantité doivent être faites dans les 8 jours après réception de la marchandise, faute de quoi la livraison est considérée comme conforme. En cas de réclamation justifiée, les dommages doivent être réparés dans un délai convenable.

Limitation de la responsabilité

Les données électroniques ainsi que les imprimés stockés seront traités avec les soins d'usage. Tous les autres risques doivent être assurés, respectivement supportés, par le client. Un dommage direct ou indirect dépassant la valeur de la marchandise et qui fait l'objet d'une demande en dommages-intérêts, sous réserve des dispositions de la loi fédérale sur la responsabilité du fait du produit (LRFP) du 1.1.1994, est à la charge du consommateur final.

Données électroniques et reprise de données

Les données remises par le client ou son mandataire qui sont incomplètes ou qui contiennent des erreurs n'engagent pas la responsabilité de Hélio-Cop S.A. De même, Hélio-Cop S.A. décline toute responsabilité pour des défauts de qualité du produit imprimé qui résultent de données livrées ne pouvant pas être exploitées ou utilisées selon les méthodes standard. En outre, Hélio-Cop S.A. n'assume pas la responsabilité pour la perte de données de fichiers qui lui ont été livrés en vue d'être travaillés. Sa responsabilité se limite aux erreurs commises par lui, résultant d'une négligence grave.

Corrections

Les corrections et modifications demandées par téléphone doivent être confirmées par le donneur d'ordre, dans un délai de 24 heures et par écrit, sinon la responsabilité de Hélio-Cop S.A. est dérogée.

Conservation et archivage des documents de travail

Sauf accord explicite, Hélio-Cop S.A. n'est pas tenu de conserver et d'archiver les données qui lui sont fournies. Si un contrat d'archivage est annexé en complément au contrat d'impression, l'archivage intervient aux frais et aux risques du client et fait l'objet d'une facturation séparée. Hélio-Cop S.A. n'assume aucune responsabilité en cas de perte de données.

For juridique / Tribunaux

Sauf disposition contraire, sont seuls compétents les tribunaux ordinaires du Canton de Fribourg pour tout litige pouvant survenir entre le client et Hélio-Cop S.A. concernant l'interprétation et l'exécution du contrat ainsi que les présentes conditions générales. Le droit suisse est applicable.

Reconnaissance

Toute commande de prestations implique la reconnaissance par le client des présentes conditions générales de vente.